



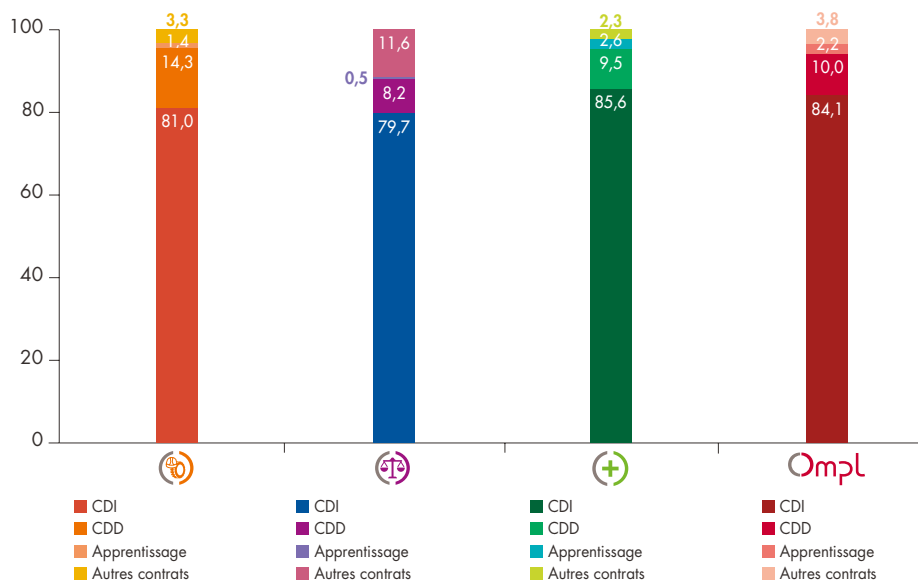
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé (84,1 %). Hors CDD, les autres types de contrats (apprentissage, autres contrats) sont peu mobilisés.

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.

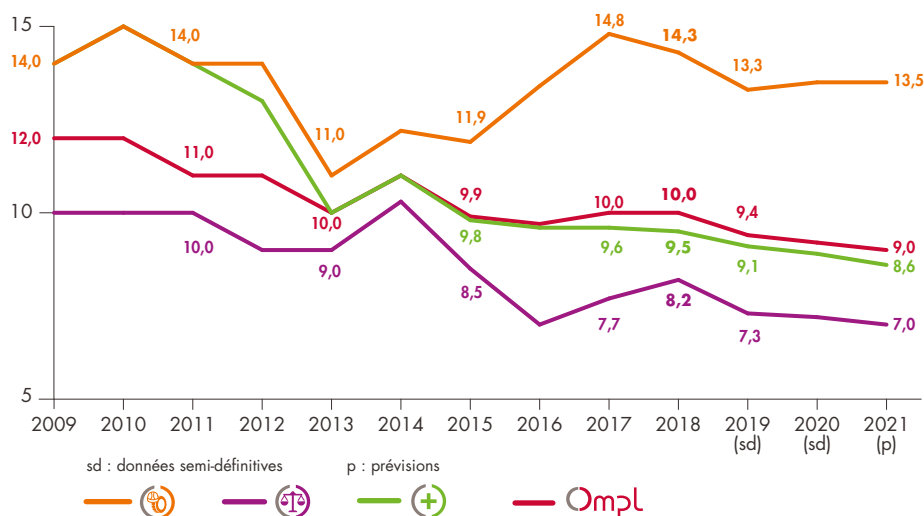


LÉGÈRE BAISSÉ DE LA PART DES CDD

Au niveau du champ de l'OMPL, le taux de CDD tend à diminuer jusqu'en 2018.

Les prévisions effectuées pour les années 2019 à 2021 anticipent une prolongation de la tendance.

Évolution du taux de CDD annuel (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



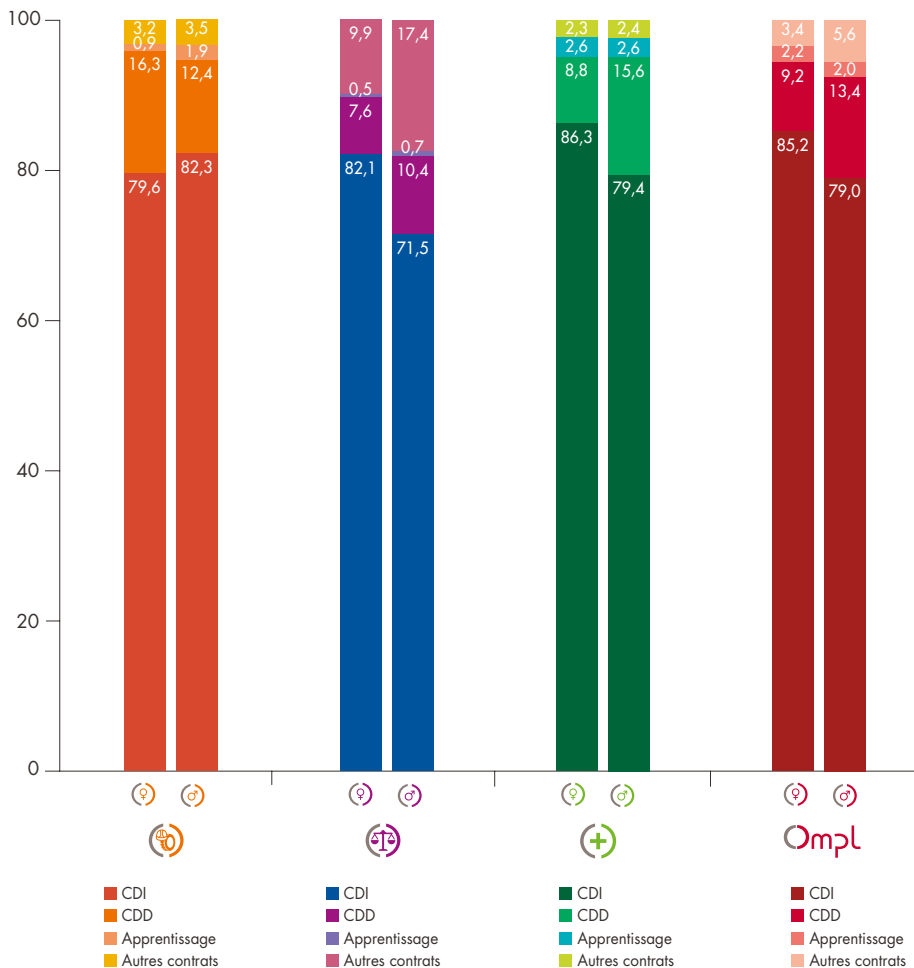
Secteur santé



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES

Dans le champ de l'OMPL, les hommes travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes. Le différentiel atteint 4,2 points.

Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



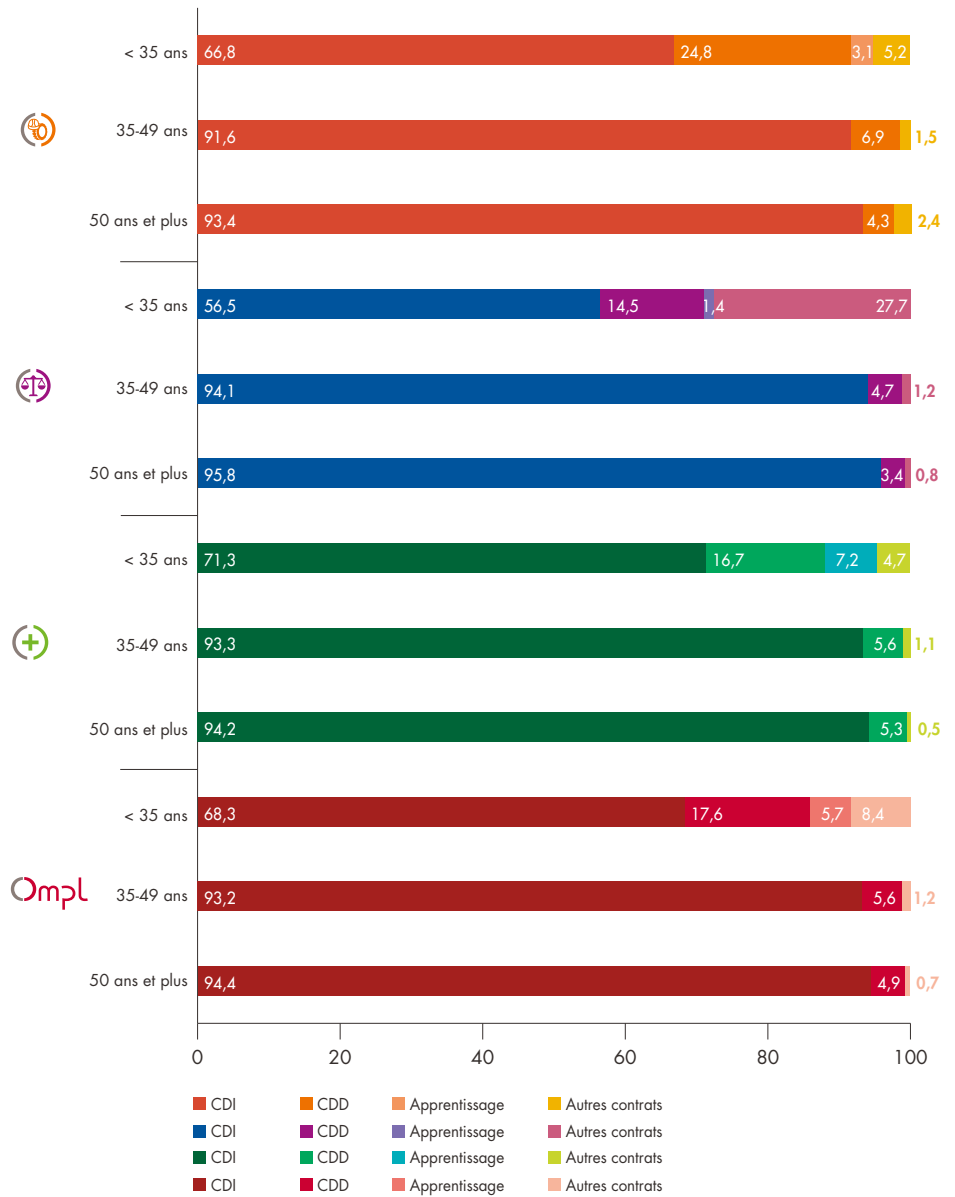
Source : Insee, DADS 2018.



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans travaillent trois fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

Répartition des salariés par classe d'âge et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.

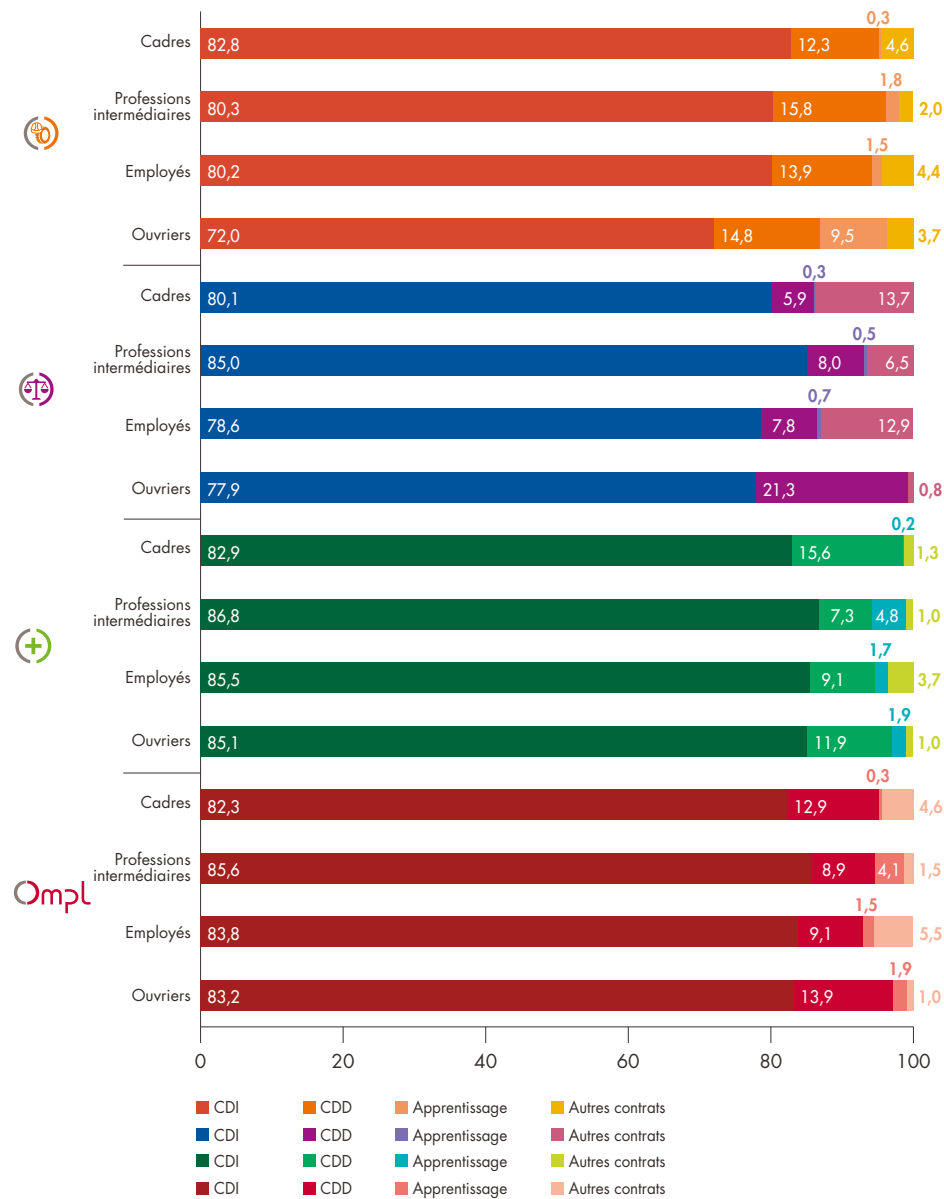


NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Le recrutement en CDD est principalement mobilisé pour les ouvriers et les cadres.

Pour les professions intermédiaires et les employés, le CDI est plus souvent privilégié.

Répartition des salariés par catégorie sociale et type de contrat de travail (%)



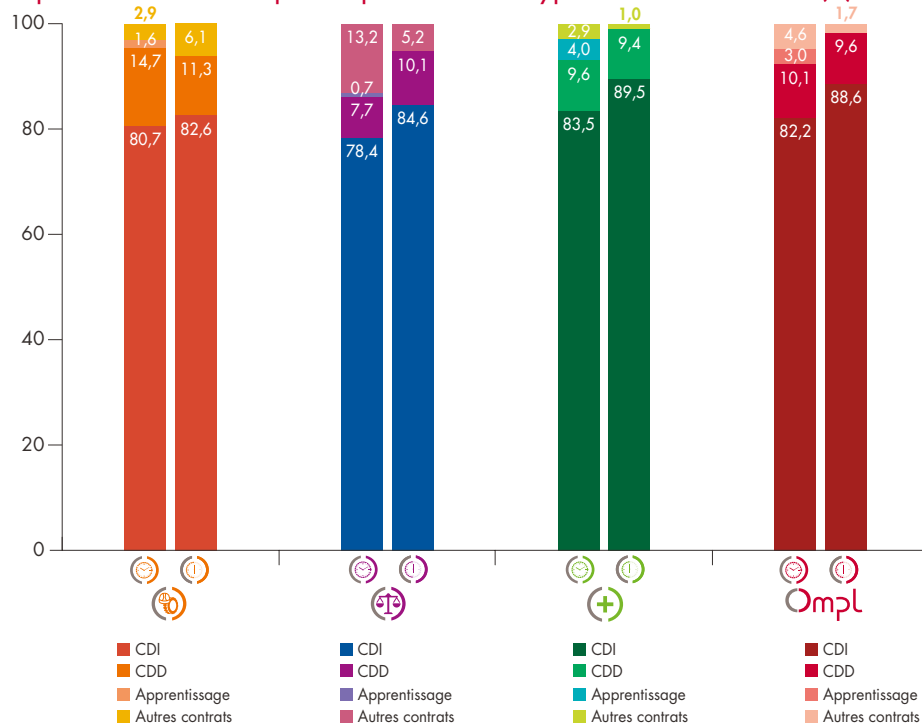
Source : Insee, DADS 2018.



NUANCES SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés du champ de l'OMPL travaillant à temps partiel sont plus souvent en CDI que ceux recrutés à temps complet.

Répartition des salariés par temps de travail et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.



HOMOGENÉITÉ TERRITORIALE

La part de CDD dans le champ de l'OMPL varie peu d'une région à l'autre.

Elle est maximale pour les DOM (11,8 %) et minimale pour le Centre-Val de Loire (8,3 %).

Taux de CDD par région (%)

Régions	Part-time	Full-time	Part-time	Full-time
Auvergne-Rhône-Alpes	11,8	7,9	9,7	9,8
Bourgogne-Franche-Comté	9,2	11,0	8,9	9,2
Bretagne	12,5	7,8	10,9	10,8
Centre-Val de Loire	7,4	6,5	8,6	8,3
Corse	8,4	5,6	10,9	10,3
DOM	10,9	7,8	12,3	11,8
Grand Est	12,0	8,4	8,3	8,7
Hauts-de-France	11,7	8,6	9,0	9,2
Île-de-France	20,5	8,5	7,8	10,2
Normandie	11,0	7,1	9,7	9,6
Nouvelle-Aquitaine	13,2	8,2	10,7	10,7
Occitanie	12,7	8,5	10,6	10,6
Pays de la Loire	12,2	6,9	11,3	11,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,4	7,1	9,4	9,3
Ensemble	14,3	8,2	9,5	10,0

Source : Insee, DADS 2018.